

SYNDICAT MIXTE DU PAYS D'ALBRET

Envoyé en préfecture le 04/04/2025

Reçu en préfecture le 04/04/2025

Publié le 04/04/2025

ID : 040-254003171-20250328-SOR_DL2_280325-BF



N° 2

Objet : Approbation du compte administratif de l'exercice 2024

Le 28 mars 2025,

Le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni au Conseil départemental, Salle de 3^{ème} Commission à Mont-de-Marsan, sous la présidence de M. Dominique COUTIERE, Président du Syndicat Mixte.

Assistaient à cette réunion :

Représentant le Département des Landes :

- M. Dominique COUTIERE
- M. Paul CARRERE
- M. Cyril GAYSSOT
- Mme Salima SENSOU

Représentant la Communauté de communes Cœur Haute Lande :

- Mme Jeanne COUTIERE

Avait donné procuration :

- M. Jean-Paul FUENTES à Mme Jeanne COUTIERE

Etaient excusés :

- Mme Magali VALIORGUE
- M. Damien DELAVOIE

Etaient également présents :

- Pour la SATEL : M. Frédéric DASSIE, Directeur
- Pour la Communauté de communes Cœur Haute Lande : Mme Frédérique LEMONT, Directrice Générale des services
- Pour le Conseil départemental :
 - Mme Isabel MORENO, Directrice Générale Adjointe en charge de l'Attractivité
 - M. Bernard SAPHY, Responsable du Pôle Attractivité
 - M. Nicolas BRUNIER, Mme Stéphanie LASSIS et Mme Cécile DUPOUY, Pôle « Syndicats Mixtes »

.../...



VU l'article L. 5721-4 du code général des collectivités territoriales,

VU le rapport du Président,

Le Président ayant quitté la séance et le Comité Syndical siégeant sous la présidence de M. Cyril GAYSSOT,

Après en avoir délibéré,

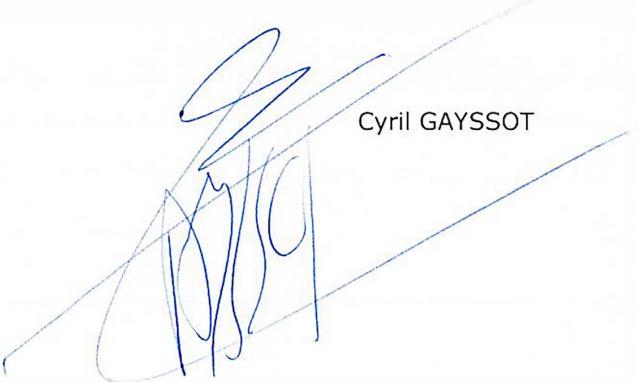
A l'unanimité des membres présents ou dûment représentés,

D E C I D E :

- d'approuver le compte administratif de l'exercice 2024 qui se présente comme suit :

Libellé	Inscriptions	Réalisations	RAR
Section de fonctionnement			
Dépenses	41 600,00	20 890,76	
Recettes	41 600,00	79 706,02	
Résultat		58 815,26	
Section d'investissement			
Dépenses	292 054,48	-	
Recettes	292 054,48	290 780,21	
Résultat		290 780,21	
Résultat Global		349 595,47	

Le Président de séance,


Cyril GAYSSOT